DÉPARTEMENT
DE
SEINE-SAINT-DENIS

ARRONDISSEMENT
DU
RAINCY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 18 avril 2014 et qu'il a été fait ... observation.

Le 25 avril 2014,

Le Maire,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 AVRIL 2014

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille quatorze le dix huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BESCHIZZA.

PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE - M. AYYADI – Mme DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE - M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI - Mme SAGO – M. CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEMBAULT (sortie lors du vote des délibérations N°3 et 4) - M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mmes BARTHELEMY – NICOT – MM. PACHOUD - LECAREUX – Mme MOREAU – MM. BEZZAOUYA – CORREIA – MICHEL - Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mme DRODE – M. ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR –M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER - Melle LABBAS – M. SEGURA – Mmes DEMONCEAUX – QUERUEL – MM. GOLDBERG - CHALLIER – Mmes FOUGERAY – BEZZAOUYA – Melle ABDELLAOUI (sortie lors du vote de la délibération N°4)

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANT	*MANDATAIRE*
Mme RADE	Mme MAROUN
M. LORENZO	M. MORIN
M. HERNANDEZ	Mme QUERUEL
M. LAOUEDJ	Mme FOUGERAY

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme Maroun a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Au cours de la séance du Conseil Municipal, le Maire annonce le retrait de l'ordre du jour de la délibération n°32 - Conseils d'écoles - Désignation des Représentants du Maire et des Membres du Conseil Municipal et de la délibération n°33 - Enseignement Secondaire – Conseils d'établissements – Désignation des Représentants du Conseil Municipal. Ces dossiers seront présentés à la séance du 30 avril 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

par les délibérations suivantes :

PREND ACTE après une introduction sur le contexte économique national en 2013 suivie de la présentation des principaux éléments de la Loi de Finances pour les communes ainsi que de la présentation de la situation financière de la ville pour l'élaboration du Budget Primitif 2014, **des orientations budgétaires** qui se définissent de la façon suivante :

- La reconstitution d'une épargne solide (7.1 M€) afin de retrouver une structure budgétaire assainie capable de supporter les futures contraintes

budgétaires qui seront imposées aux collectivités et, afin de dégager un autofinancement suffisant pour les investissements en recourant au minimum à l'emprunt.

- La réalisation de plusieurs audits : financier, structurel, ressources humaines, marchés publics, informatique et communication.
- La non-augmentation de la fiscalité locale.
- Une baisse des charges de fonctionnement.
- Une analyse sur la tarification des repas de la restauration extra-scolaire.

(délibération n°1),

PROCEDE à l'élection, **par vote à scrutin secret**, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, des délégués titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres *(délibération n°2)*,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

PROCEDE à **l'élection**, **à main levée**, décidée **à l'unanimité**, des délégués du Conseil Municipal, titulaires et suppléants, appelés à siéger au sein :

- des commissions communales suivantes :
  - « Ressources Humaines – Affaires Générales – Informatique – Nouvelles Technologies » *(délibération n°3)*,
  - « Economie – Finances – Emploi – Insertion – Commerce – Artisanat » *(délibération n°4)*,
  - « Travaux – Circulation – Transport – Espaces Verts - Espace Public » *(délibération n°5)*,
  - « Affaires Sociales – Santé – Troisième Age – Toxicomanie – Handicap – Petite Enfance – Retraités Personnes Agées – Logement » *(délibération n°6)*,
  - « Jeunesse – Sport – Culture – Education – Affaires Péri-Scolaires – Restaurants Municipaux » *(délibération n°7)*,
  - « Politique de la Ville – Urbanisme – P.R.U. – Sécurité – Environnement » *(délibération n°8)*,
- de la Commission Consultative des Marchés Forains *(délibération n°9)*,
- de l'Association Institut Aulnaysien de Développement Culturel – IADC *(délibération n°16)*,
- de l'Association pour la Gestion des Etablissements Spécialisés Toulouse Lautrec – A.G.E.S.T.L. *(délibération n°19)*,
- du Comité Syndical du Syndicat d'Equipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoye – S.E.A.P.F.A. *(délibération n°22)*,
- du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat – O.P.H. *(délibération n°28)*,
- du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale – C.C.A.S. *(délibération n°29)*,
- l'Assemblée Spéciale de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine de France *(délibération n°30)*,
- du Conseil d'Administration de l'Association pour la Gestion du Centre René Lalouette *(délibération n°42)*,

à la **désignation, à main levée,** décidée **à l'unanimité**, des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des organismes suivants :

- Comité stratégique de la Société du Grand Paris *(délibération n°10)*,
- Assemblée Générale et Conseil d'administration de l'Association d'Entraide du Personnel Communal – A.E.P.C. *(délibération n°11)*,
- Assemblée Générale et Conseil d'administration de l'Association des Centres Sociaux d'Aulnay-sous-Bois – A.C.S.A. *(délibération n°12)*,
- Conseil d'administration de l'Association Mission Ville *(délibération n°14)*,
- Conseil d'administration de l'Association SADDAKA *(délibération n°15)*,
- Conseil d'administration de l'Association Office de Tourisme d'Aulnay-sous-Bois *(délibération n°17)*,
- l'Association Club des Partenaires *(délibération n°18)*,
- l'Association du Pays de France et de l'Aulnoye – A.P.F.A. *(délibération n°20)*,
- l'Association Les Ateliers Protégés des Pays de France – A.P.P.F. *(délibération n°21)*,
- Assemblée Générale de la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement – S.E.M.A.D. *(délibération n°26)*,
- Conseil d'administration de la Société d'Economie Mixte Aulnay Développement – S.E.M.A.D. *(délibération n°27)*,
- Assemblée Spéciale de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France – E.P.F.I.F. *(délibération n°31)*,

à **l'élection, à main levée,** décidée **à l'unanimité**, des représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des organismes suivants :

- Conseil d'administration de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion, de la Formation et de l'Entreprise d'Aulnay-sous-Bois – M.E.I.F.E. *(délibération n°13)*,
- Comité du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France – S.E.D.I.F. *(délibération n°23)*,
- Comité du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de la Seine-Saint-Denis – S.I.T.O.M. *(délibération n°24)*,
- Comité d'administration du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France – S.I.G.E.I.F. *(délibération n°25)*,

DECIDE l'allocation de bourses au profit de jeunes étudiants dans l'accompagnement de leurs projets d'études *(délibération n°34)*,

AUTORISE le Maire, à signer les avenants avec la Société Energies Services, dans le cadre de la Délégation de Service Public, concernant :

- la modification des tarifs de vente de chaleur pour le groupe scolaire Ambourget *(délibération n°35)*,
- les modalités d'intégration du réseau de chaleur détenu par la copropriété La Morée *(délibération n°36)*,

le Maire, à déposer et à signer les autorisations d'urbanisme relatives au projet d'implantation par SFR d'un nœud de raccordement optique en vue de déployer un réseau de fibre optique pour la desserte de la ville *(délibération n°38)*,

ADOPTE la dénomination de l'ensemble de la voie reliant la rue du Moulin de la Ville à la rue Henri Matisse, proposée par le Comité consultatif de dénomination des rues, de l'espace public et des équipements publics : « rue Eugène Delacroix » *(délibération n°37)*,

SOLLICITE des aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour la création de canalisations d'eaux usées :

- rue d'Artois *(délibération n°39)*,
- rue Berteaux *(délibération n°40)*,

FIXE les indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers Municipaux délégués *(délibération n°41)*,

---

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND **connaissance :**

des décisions n°3126 à 3276 inclus concernant :

- le renouvellement du parc matériels multifonctions et télécopieurs des services municipaux et des groupes scolaires de la ville, au titre des années 2010 à 2013 (Lot n°1 : Société RICOH FRANCE),

- les prestations d'assurance suivantes :
  - la mise en garantie d'œuvres d'art présentées lors des expositions suivantes organisées à la Maison de l'Environnement (Société ALLIANZ) :
    - « Jeu du lombric », du 14 octobre 2013 au 28 janvier 2014,
    - « Voyage sur la terre ferme », du 30 septembre 2013 au 24 janvier 2014,
    - « Sous nos pieds, la terre, la vie », du 23 septembre 2013 au 28 janvier 2014,
  - la couverture des véhicules personnels des collaborateurs en mission (Société AA ASSURANCES, courtier de la Société COVEA FLEET),
  - l'indemnisation d'un agent communal victime d'un vol de bien privé, dans le cadre de la responsabilité civile de la Ville (Société ALLIANZ),
  - l'indemnisation d'un administré victime d'une dégradation de son bien privé, dans le cadre de la responsabilité de la Ville (Société ALLIANZ),
  - la mise en garantie d'œuvres d'art présentées lors d'une exposition à la bibliothèque Elsa Triolet, du 26 novembre au 10 décembre 2013 (Société ALLIANZ),
  - les mises en garantie des expositions organisées par la Ville, au titre de l'exercice 2014 (Société AA ASSURANCES, courtier mandaté par AXA France IARD),

- la location et l'entretien des vêtements de travail, au titre de l'année 2009/2010 et renouvelable jusqu'en 2013/2014 – Avenant n°1 (Société RLD),
- la convention relative au prêt à titre gracieux d'éléments d'exposition dans le cadre d'une exposition « le Sol, source de vie », à la Maison de l'Environnement, du 13 janvier au 5 février 2014 (la Communauté d'Agglomération Grand Paris Seine Ouest),
- la mise à disposition d'objets – Avenants n°1 et 2 (Association SET A VOIR),
- l'intervention sur la cybercriminalité, le 9 janvier 2014, auprès de la jeunesse, sur les dangers liés à Internet sur le thème « Nouvelles technologies et cybercriminalité : Les pièges à éviter » (Association CRIMINONET),
- la modification de l'institution de la régie d'avances pour la Direction de l'Aménagement et du Développement, à compter du 1er janvier 2014,
- la suppression de la régie de recettes pour les photocopieurs mis à la disposition du public dans les mairies annexes, à compter du 1er janvier 2014,
- les contrats et avenants de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- l'organisation de trois conférences, dans le cadre des « Ciné Philo », à la bibliothèque Dumont, au titre de l'exercice 2014 (Association ADAV),
- le transfert du bail civil conclu avec Pôle Emploi au profit de la SEMAD concernant l'immeuble sis 16 boulevard de Gourgues / 26 rue Louise Michel,
- l'organisation par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental, d'une session d'orchestre du 18 novembre au 1er décembre 2013 (le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique de Seine-Saint-Denis),
- les mises à disposition de la Ville de locaux sis :
  - 16 place Roger Vaillant, destinés à l'accueil de jeunes aulnaysiens pour des activités péri et extrascolaires (E.S.H. TOIT ET JOIE),
  - 28 rue du Dr Schweitzer, destinés à accueillir le centre social ACSA (Immobilière 3F),
  - 24 place Roger Vaillant, dans le cadre du projet « ateliers d'audiovisuel à Chanteloup » (E.S.H. TOIT ET JOIE),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques, d'ateliers Philo en direction de 4 classes de l'école élémentaire Croix-Rouge 2, au titre de l'exercice 2014 (Mme MILLION, auto-entrepreneur),
- l'exercice d'un droit de préemption urbain sur un bien sis 16 rue du Dr Roux (opération de construction de logements),
- la fourniture et la livraison de produits et de petits matériels d'entretien, d'hygiène et de sécurité, et de conditionnement alimentaire, au titre de l'année 2012/2013 et renouvelable jusqu'au 31 décembre 2016 (Lot n°5 : Société ADAGE du Groupe Pierre Le Goff France),
- la programmation d'un spectacle de contes intitulé « Contes, chansons et légendes d'Espagne », le 7 juin 2014, par la bibliothèque Alphonse Daudet (Association Pirouette et Queue de Cerise),
- le contrat Module 1 – Base Bien – Analyse du territoire pour l'année 2013, utilisé par la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement (Chambre Départementale des Notaires),

- la révision des tarifs des repas des agents du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie – Délégation Départementale de l'Action Sociale de la Seine-Saint-Denis, à compter du 1er janvier 2014 – Avenant n°6,
- la mise à disposition, à titre gratuit, de salles et d'équipements publics, dans le cadre de la campagne des élections municipales 2014, au profit des candidats,
- l'abonnement au service DI@LEGE, au titre des années 2014 à 2016 (Société ELECTRICITE DE FRANCE),
- la suppression des régies de recettes aux multi-accueils suivants :
  - Centre Gare (la Grande Nef et les Petites Frimousses),
  - Toulouse (le Zéphyr et Toulouse),
  - Les P'tits Loups,
  - Gros Saule,
  - Croix Nobillon,
  - Jardin d'enfants,
- l'institution de régie de recettes aux multi-accueils suivants :
  - Centre Gare (la Grande Nef, les Petites Frimousses et le Zéphyr),
  - Gros Saule (Gros Saule et Les P'tits Loups),
  - Croix Nobillon (Ile aux enfants et Croix Nobillon),
- la création de dalot d'eaux pluviales du boulevard de Strasbourg (Société EHTP),
- l'entretien et la maintenance de la distribution d'heure dans différents bâtiments communaux de la ville d'Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2017 (Société HORELEC),
- l'entretien et la maintenance des ascenseurs installés au CMES Louis Pasteur et au Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental, au titre de l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2017 (Société KONE),
- la mission de coordination SSI pour les travaux de remplacement du système de sécurité incendie de l'école maternelle Croix Saint Marc (Société BATISS),
- les missions de contrôle technique LP, SEI, HAND, LE pour l'aménagement du Club Loisirs (Société SOCOTEC),
- la mission de vérification technique HANDCO pour l'aménagement du Club Loisirs (Société SOCOTEC),
- l'organisation par le Réseau des Bibliothèques d'une rencontre, le 13 juin 2014, entre l'écrivaine Danielle MARTINIGOL et deux classes de l'école Ambourget, dans le cadre du Club des Jeunes Lecteurs Critiques,
- l'organisation, par la bibliothèque Alphonse Daudet, dans le cadre d'une programmation sur la culture espagnole :
  - d'un spectacle « Guitare, chants et danses flamenco », (Le Malika Flamenco Mirtilo),
  - d'une séance de maquillage (Société CHHOR-YOEUNG),
- l'organisation, par la bibliothèque Elsa Triolet, d'un spectacle de danse, dans le cadre d'une programmation autour de l'exposition « Etes-vous plutôt Stone ou Beatles ? » (Association QUAND TU DANSES),
- le transfert du marché par le Cabinet Molas et Associés à la SELARL Bazin & Cazelles concernant les prestations juridiques et la représentation en justice, au titre des années 2013/2014 – Avenant n°1,
- l'organisation par le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente (Médiation Jeunesse Art et Culture),

- l'usage et l'entretien d'un espace public communal, à titre gratuit, situé dans le quartier du Gros Saule, dans le cadre d'un projet de jardin partagé (Association du Jardin Ensauleillé),
- l'extension de l'occupation privative du domaine public – Avenant n°1 (Société L'OREAL),
- l'assistance et la maintenance des logiciels suivants :
  - « Business Objects » – Avenant n°1 (Société DECIVISION),
  - « Sage Patrimoine » - Avenant n°1 (Société SALVIA DEVELOPPEMENT),
  - « Intellichart » (Société ALMA),
- l'organisation d'un atelier intitulé « Cette année on se raconte et on s'affiche ! », le 29 mars 2014, à la bibliothèque Jules Verne (Association Bibliothèques En Seine-Saint-Denis),
- la mise à disposition temporaire et précaire d'un terrain communal au profit de la Société Nonneville Dépannage,
- le renouvellement du contrat « POSTERREPONSE NATIONALE », pour les activités du Service Communal d'Hygiène et de Santé (LA POSTE),

- la signature des marchés passés en procédure adaptée concernant :
  - la gestion de la fourrière animale, au titre des années 2014 à 2017 (Lot n°1 :Groupe HYGIENE ACTION – Lot n°2 : SAS SACPA),
  - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les manifestations suivantes :
    - « CAP GOSPEL CHOIR et AFRICAP BAND », le 7 décembre 2013 (Association Art'Verne),
    - les services de répétition des ensembles du Cap, pour le 1er semestre 2014 (Association Art'Verne),
    - « ALI AMRAN », les 23 et 24 janvier 2014 (Association La Trackasserie),
    - « GNAWA DIFFUSION », le 24 janvier 2014 (Société Action Musique),
    - « KASH LEONE », le 15 mars 2014 (Association Music Evolution),
    - Ateliers d'éveil musical à destination des jeunes publics, le 1er semestre 2014 (Association Musika Danse),
    - « SEKOUBA BAMBINO », le 31 janvier 2014 (Association Safoul Productions),
    - « ZE LUIS », le 8 février 2014 (Société Mad Minute Music),
    - « DEBADEMBA », le 31 janvier 2014 (Société Nueva Onda Production),
    - les différents ensembles du Cap programmés le 1er trimestre 2014 (Association Art'Verne),
    - les ateliers d'apprentissage et de pratique de la guitare, le 1er semestre 2014 (Association Art'Verne),
    - « CLAIRE DIT TERZI & SEBASTIEN MARTEL », le 28 mars 2014 (Société Asterios Spectacles),
    - « ALBIN DE LA SIMONE », le 28 mars 2014 (Société Zouave Spectacles),
    - « PIERS FACCINI ET DOM LA NENA », le 7 mars 2014 (Société Zamora Productions),
    - « PEACE AND LOBE », le 3 avril 2014 (Association Le Rif),

- les ateliers d'éveil musical et découverte de la percussion en milieu scolaire, le 1er semestre 2014 (Association ACFE),
- « BALAKE SISSOKO », le 21 mars 2014 (Société Mad Minute Music),
- « BOMBINO », le 24 mai 2014 (Société Azimuth Productions),
- « CLINTON FEARON », le 4 avril 2014 (Société Arka Productions),
- « JEANNE CHERHAL », le 13 mars 2014 (Société Asterios Spectacles),
- « DRY », le 15 mars 2014 (Société Yuma Productions),

- les travaux de pompage de deux fosses de décantation et de deux bacs à hydrocarbures (Société Curage Industriel de Gonesse),
- le bail branchement particuliers à l'égout public, au titre de l'année 2014, renouvelable jusqu'en 2017 (Société SAT),
- la fourniture et la pose de racks vélos double niveau, au titre de l'année 2013/2014 (Société ALTINNOVA),
- la relance des lots n°1 et n°2 concernant les séjours de classes avec nuitées de la ville d'Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année scolaire 2013/2014 (Société NSTL),
- l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances hiver-printemps-été de la zone C, au titre de l'année 2014 (Lot n°6 : Société VELS VOYAGE – Lots n°3 et 17 : Association HYGIENE PAR L'EXEMPLE – Lot n°15 : Association EVASION 78 – Lot n°14 : Société NSTL),
- la gestion des frais de soins relatifs aux accidents de service et maladies professionnelles de la mairie d'Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année 2014 et renouvelable en 2015 (Société DS SERVICES – Groupe SOFAXIS),
- les prestations juridiques et la représentation en justice pour les besoins de la Commune – Avenant n°1 (Cabinet Frêche et Associés),
- le contrat de service de prestations régie lumière concourant à l'organisation technique des concerts programmés par Le Cap au 1er trimestre 2014 (SARL VNS),
- la fourniture, la pose et la maintenance de voilages, double rideaux, rideaux solaires, occultation, stores et accessoires des bâtiments communaux, au titre de l'année 2013/2014 (Société DELTA BATIMENT),
- la réhabilitation et l'extension du gymnase Ambourget – Avenant n°1 (Société INGEMA),
- la réhabilitation et l'extension du groupe scolaire maternelle Ambourget et la rénovation de l'école élémentaire Ambourget – Avenant n°2 (Société SAINT DENIS CONSTRUCTIONS),
- les animations organisées par la Maison de l'Environnement, dans le cadre de la politique de sensibilisation à l'environnement et à la nature (Association du Centre Ornithologique Ile-de-France),
- l'organisation, le 16 février 2014, de la manifestation « Musique de nulle part et Atelier de fabrication d'instruments avec concert solo », par la Maison de l'Environnement (Association 3A),
- l'achat et la livraison de fournitures et de petits matériels pour les Beaux-Arts, les loisirs créatifs et la céramique, au titre de l'année 2014 (3 lots),

- la location et la maintenance d'un système d'impression numérique grand format (Société CLUB BUREAUTIQUE),
- la désignation d'un bureau de contrôle concernant trois opérations : les travaux de récupération de chaleur dans le réseau d'eaux usées pour le maintien en température de l'eau des bassins du stade nautique ; l'aménagement d'un square Alizés Nord avec mise en œuvre de gabions faisant fonction de mur de soutènement ; l'aménagement et la réfection de voirie de l'allée Duguay Trouin avec mise en œuvre d'un mur de soutènement (Société SOCOTEC),
- l'assistance à une maîtrise d'ouvrage (Société EPDC) et la désignation d'un bureau de contrôle (Société SOCOTEC) concernant la mise en accessibilité PMR et le réaménagement du souterrain de la gare d'Aulnay-sous-Bois,
- l'organisation des sorties promenades pour les seniors aulnayisens, en mai 2014 (Société EURL DELSAUX RECEPTIONS),
- la fourniture et la mise en œuvre d'un système d'information de gestion financière, au titre des années 2014 à 2015 (Société CIRIL),
- l'élaboration du plan stratégique local (Groupement INGEROP, mandataire / EXIGENCES / ARISTAT),
- les animations d'un atelier créatif et de deux stages créatifs pendant les vacances de pâques 2014, organisés par la Maison de l'Environnement (Mme ZAMPOLINI, Artiste),
- l'organisation par le biais du Bureau d'Aide aux Victimes, de consultations juridiques gratuites à destination des administrés, à compter du 1er janvier 2014 (Maître BOUSSAC-COURTEY),
- la maintenance du matériel de radiologie (Société EIKONOS),
- le contrat de cession de droit d'exploitation d'illustrations sur le thème des abeilles et de l'apiculture, au titre des années 2014 à 2019 (Association MINE DE RIEN),
- les prestations techniques de régie lumière pour l'activité de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde Le Cap, pour le 2ème trimestre 2014 (SARL V.N.S.),

- la signature des marchés d'appel d'offres ouvert concernant :
  - la fourniture de livres, périodiques et autres produits édités pour la ville, au titre de l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2017 (divers lots),
  - l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du schéma directeur de développement territorial durable de la ville (Société Constructions et Développements Urbains),
  - les prestations d'assurances pour les années 2014 à 2019 – 3 lots (Lots n°1 et 3 : AXA France IARD - Lot n°2 : déclaration sans suite),
  - les prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre de l'année 2014/2015, renouvelable éventuellement jusqu'en 2017/2018 (Lot n°1 : Société GUILBERT PROPRETE),
  - les travaux d'entretien courant de mise aux normes, neufs et divers, tout corps d'état, au titre de l'année 2012/2013, renouvelable jusqu'en 2016 – Avenants n°1 (Lot n°1 : Société CARL CONSTRUCTION – Lot n°6 : Société GALLO),

- les prestations afférentes au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux, au titre des années 2011/2012 et renouvelable jusqu'en 2014/2015 – Avenant n°4 (Lot n°1 : Société TFN),
- la fourniture et la livraison de matériel éducatif, ludique et didactique, de mobilier scolaire et d'autres fournitures et cahiers, au titre de l'année 2014, renouvelable jusqu'en 2017 (Lots n°1 et 3 : Société PAPETERIES PICHON – Lot n°2 : Société LAFA COLLECTIVITES),
- l'approvisionnement de vêtements de travail pour l'ensemble des agents communaux de la ville, au titre de l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2017 (Lots n°1, 2, 3, 5, 6 et 7 : Société FIPROTEC – Lot n°4 : Société PROMO COLLECTIVITES),
- le suivi animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – copropriété dégradée La Morée (Association PACT DE L'EST PARISIEN),
- l'équipement en mobiliers extérieurs de signalétique et d'information concernant les activités municipales et les commerces de proximité (Société NAJA MOBILIER URBAIN),
- l'approvisionnement en fournitures de bureau et de papiers pour les services municipaux, au titre de l'année 2014 et renouvelable jusqu'en 2016 (divers lots),

- la signature des marchés passés en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence concernant l'assistance et la maintenance du logiciel « Acteurfse » utilisé par les centres municipaux de santé (Société AATLANTIDE),

- la signature des marchés subséquents sur accord cadre concernant :
  - l'aménagement et la réfection de voirie de la rue Edgar Degas (Lot n°1 : Société COLAS IDF – Agence SACER – Lot n°2 : Société BENTIN),
  - la réhabilitation du réseau eaux usées rue d'Artois (Société HP BTP).

Au cours de la réunion du Conseil Municipal, une suspension de séance a été observée de 22 h 00 à 22 h 15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le vendredi 18 avril à 22 h 25.

MAIRIE D'AULNAY SIBOIS 0770 (Seine St Denis)

Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois
Conseiller Régional d'Ile-de-France